

# 100 fois plus à 3 Tilleuls qu'à Matonge

La répartition des logements sociaux selon la densité de population varie fort selon les quartiers

**S'il y a des logements sociaux dans nos 19 communes bruxelloises, leur répartition varie fortement d'un quartier à l'autre. De moins de 0,5 à plus de 50 logements par groupe de 100 ménages, selon une récente étude de l'lbsa. Connus pour leurs cités de logements sociaux, Les trois Tilleuls (Watermael), Bon Air (Anderlecht) et Homborch (Uccle) en sont les mieux dotés, au contraire de celui du Cinquanteaire et de Matonge qui comptent seulement 7 logements sociaux par 10.000 ménages.**

On sait que nos 19 communes comptent des logements sociaux et que certaines en comptent nettement plus que d'autres. On sait moins que cette différence est particulièrement marquante selon les quartiers. Certains comptent une densité en ce domaine jusqu'à 100 fois plus grande que d'autres, relève une récente étude réalisée par le Monitoring des Quartiers de l'lbsa. La part de logements sociaux à Bruxelles reste relativement faible (moins de 8 logements sociaux pour 100 ménages) malgré les efforts récents de rénover et de créer de nouvelles unités de logement, rappelle d'abord l'Institut bruxellois de statistiques

et d'analyse (lbsa). De plus, donc, leur répartition est inégale. Les quartiers le mieux dotés en logements sociaux par rapport au nombre de leurs habitants sont celui des Trois Tilleuls à Watermael-Boitsfort, avec près de 60 logements sociaux par 100 ménages habitant le quartier. Pas étonnant si on se souvient que s'y trouvent les cités-jardins Le Logis et Floral.

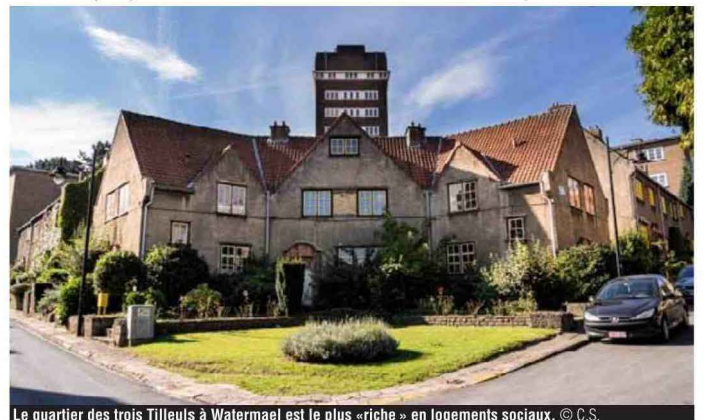
**Certains quartiers de Woluwe ou d'Uccle ne comptent pas le moindre logement social, Matonge et Cinquanteaire, seulement 7 par 10.000 ménages**

Il arrive devant le quartier Bon Air à Anderlecht (55, 69), Homborch-Verrewinkel (52,11) à Uccle et Moortebeek-Peterbos à Anderlecht (50,70), les seuls qui ont un taux dépassant 50 %. Suiivent Kappelleveld à Woluwe-St-Lambert (37,54), Villas de Ganshoren (34) et Dries à Watermael-Boitsfort. (28,5), tous dotés de grands ensembles de logements sociaux.

À l'inverse, les quartiers Porte de Tervueren, à côté du Cinquanteaire, et Matonge n'en proposent que 7 par... 10.000 ménages. Sept autres quartiers en proposent 100 fois moins que le tiers le mieux doté. Il s'agit du Chant d'Oiseau (0,33/100 ménages), Louise-Longue Haie (0,34) Châtelain (0,35) Étangs d'Ixelles (0,39), Berkman-Hôtel des Monnaies (0,47), Josaphat (0,52) et Plasky (0,56). L'étude montre encore des logements sociaux bien répartis sur le territoire de certaines communes, alors que la séparation est nette dans des communes comme Uccle et Saint-Gilles où les contrastes entre l'est et l'ouest sont marqués, les quartiers plus aisés accueillant peu de logements sociaux.

Enfin, dans le sud et le sud-est de la Région, de part et d'autre de l'avenue de Tervueren et à Uccle (Vivier d'Oie, Saint-Job Kauwberg, Dieweg, Observatoire, Montjoie-Langeveld, Churchill...), la proportion de logements sociaux est très faible voire nulle. Certains quartiers, à l'ouest et au nord de la ville (Neerpede, Heymbosch-AZ-Jette), tout comme l'est du Pentagone (quartier Royal, Notre-Dame-aux-Neiges) et le quartier Européen sont également dans ce cas. ●

MARC BEAUDELLOT



Le quartier des trois Tilleuls à Watermael est le plus « riche » en logements sociaux. © C.S.

## Nombre de logements sociaux

### Les plus fortes hausses et les plus fortes baisses

Depuis 2008, le nombre de logements sociaux a évolué, parfois fortement, dans certains quartiers bruxellois. Surprenant, certains quartiers ont « perdu » des logements sociaux au cours de la dernière décennie. C'est le cas des quartiers Sablon ( de 167 à 86),

Marolles (de 1.814 à 1.771) , Gare de l'Ouest ( de 510 à 390), Chasse (1.008 à 985), Louise-Longue Haie ( de 33 à 13) et Terdelit ( de 851 à 809). A l'inverse, le parc immobilier social d'autres quartiers s'est « enrichi ». A Bruxelles-Ville, c'est le cas au quartier Heysel, (de

1.417 à 1.634 logements sociaux), à Haren ( de 51 à 82) et à Heembeek (de 956 à 1.052). Ailleurs, ce fut le cas au quartier Cureghem /Vétérinaires ( de 823 à 847), à Reyers ( 268 à 352), Dries ( de 540 à 759) et Calevoet-Moensberg ( de 547 à 652). ●